



CENT SOIXANTE-TROISIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le jeudi 11 février 2016 à 19 heures
École Notre-Dame-de-Fatima et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

En personne :

Conseillers : M. Owca, S. Payeur, J.P. Pelletier
Administration : L. Allaire, G. Beauce

Par vidéoconférence :

Conseillers : C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy, D. Pelletier
Élève-conseillère : S. St. Jacques
Administration : R. Lepage, Y. Bolduc, T. Dechêne, C. van Rassel

Invités :

E. Brochu, présidente de l'unité 62 de l'AEFO
L.P Grégoire, associé au bureau de Gowlings
É. St-Arnaud, directrice adjointe des Services éducatifs

Absences : D. Coughlin, L. Mayer

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, commence la réunion à 19 heures et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière qui est dédiée aux personnes qui vivent des moments difficiles avec la maladie.

Résolution n° 163-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne les absences non autorisées de Conseillères Coughlin et Mayer à la réunion du 11 février 2016.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 163-02 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 163^e réunion régulière du 11 février 2016, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conseiller Lauzon déclare un conflit d'intérêt à l'article 12-3.2 et Conseillère Langevin déclare un

conflit d'intérêt à l'article 12-4.1.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent soixante-deuxième réunion régulière du 5 décembre 2015

Résolution n° 163-03 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 162^e réunion régulière tenue le 5 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Vingt-neuvième réunion extraordinaire du 14 décembre 2015

Résolution n° 163-04 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 29^e réunion extraordinaire tenue le 14 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Deux rencontres du CA ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil. Conseillère Payeur résume les sujets discutés lors de ces réunions. Elle mentionne que le tableau des suivis et le rapport d'activités ont été affichés sur le réseau des membres.

7.1.2 18^e Congrès annuel de l'AFOCSC

Conseillère Payeur informe les membres que le prochain congrès de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) aura lieu à Toronto du 13 au 15 mai 2016 et que la date limite pour les inscriptions approche.

7.1.3 Formation à l'intention des conseillers

Conseillère Payeur fait un rappel que père Rémi Lessard animera la formation au sujet du module 15 *L'éducation catholique en Ontario*, qui aura lieu le vendredi 15 avril 2016 de 18 h à 20 h et le samedi 16 avril de 8 h 30 à 10 h 30. Les présences au souper devront être confirmées en février. Un courriel sera envoyé pour confirmer les présences au souper.

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

L'élève-conseillère, Madame Stéphanie St. Jacques, présente le rapport des activités qui se sont déroulées en janvier.

Elle mentionne son désir de participer à une journée d'action pour la création d'une université francophone en Ontario. La journée d'action aura lieu le 19 février 2016 à Queens's Park, Toronto. Mme St. Jacques demande une lettre d'appui du Conseil pour la création d'une université franco-ontarienne.

De plus, lors de la dernière rencontre du Regroupement des élèves conseiller/ères francophones

de l'Ontario (RECFO), les élèves conseillers ont discuté du rôle de l'Ontario Catholic School Trustees' Associate (OCSTA), qui devrait représenter tous les étudiants en Ontario. Selon les membres du RECFO, il y a un manque de représentation des élèves francophones. Mme St. Jacques demande ainsi une lettre d'appui pour que le RECFO soit reconnu comme entité séparée.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Activités d'engagement communautaire

Néant.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires. Il mentionne en particulier une augmentation de l'effectif à l'École catholique Franco-Supérieur, soit de 4 élèves de plus depuis décembre 2015.

7.3.3 Rapport des sorties éducatives

Mme Allaire présente le rapport de toutes les sorties éducatives qui ont été approuvées depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.4 Bien-être

Mme Édith St-Arnaud, directrice adjointe des Services éducatifs, présente le rapport du bien-être. Depuis son dernier rapport au printemps 2015, plusieurs progrès ont été réalisés. Elle mentionne les efforts poursuivis par le Conseil sur l'intimidation, l'anxiété et la prévention du suicide.

7.3.5 La tenue des réunions du Conseil

Mme Allaire présente le sondage de la tenue des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2016-2017. Elle demande aux conseillers de bien vouloir remplir le sondage et le remettre au Conseil avant le 18 février 2016, afin de planifier la tenue des réunions.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 14 décembre 2015 et le 11 janvier 2016.

Résolution n° 163-05 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

Conseiller Lauzon présente le rapport de la réunion du comité de la participation des parents qui a eu lieu le 9 février 2016.

Résolution n° 163-06 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité des finances

Néant.

8.8 Comité directeur sur l'accessibilité

Néant.

Conseiller Lauzon quitte la salle à 20 heures

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 163-07 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer la question suivante :

Finances et immobilisations

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 163-CP02 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE l'on retourne en séance régulière.

Adoptée

Conseiller Lauzon revient dans la salle à 20 h 48

8.9 Comité de démarchage politique

Conseillère Payeur présente le rapport de la réunion du comité de démarchage politique qui a eu lieu le 5 décembre 2015.

Résolution n° 163-08 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de démarchage politique, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2015

M. Bolduc présente les états financiers du Conseil pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 et répond aux questions des conseillers.

Résolution n° 163-09 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée

9.2 Calendriers scolaires modifiés 2016-2017

Mme Allaire présente les calendriers scolaires modifiés proposés pour l'année 2016-2017.

Résolution n° 163-10 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires modifiés pour les régions de l'est, de l'ouest et de Thunder Bay pour l'année scolaire 2016-2017, tels que présentés.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

- 10.1 CSDCAB (01/16, 02/16 et 03/16) : mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
- 10.2 Calendrier de formations (01/16, 02/16 et 03/16)
- 10.3 Coupures de journaux
- 10.4 Lettre envoyée de la part du RRDSB

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 163-11 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 163-CP12 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 163-CP01 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la recommandation proposée dans le rapport : Mise à jour – toiture de l'ÉSC de La Vérendrye, telle que présentée.

Adoptée

Résolution n° 163-CP03 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Carley Kiiskila à la 7^e année à l'École catholique de La Vérendrye à compter de septembre 2016, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 163-CP04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Makena Sturgeon à la maternelle à l'École Notre-Dame-de-Fatima à compter de septembre 2016, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 163-CP05 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Danika Whitaker à la 7^e à l'École catholique de La Vérendrye à compter de septembre 2016, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 163-CP06 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel RH 2015-16 : 06, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 163-CP07 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation du personnel enseignant pour l'année scolaire 2016-2017, telles que présentées dans le rapport RH 2015-16 : 07.

Adoptée

Résolution n° 163-CP08 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport du comité spécial responsable de l'évaluation du rendement de la directrice de l'éducation 2015-2016, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 163-CP09 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'AFOCSC à approuver que les assurances collectives (à l'exclusion de l'assurance invalidité longue durée) pour les directions et directions adjointes d'école soient gérées et offertes par une fiducie, et à engager le Conseil à financer la fiducie pour un montant équivalent aux coûts réels des assurances collectives pour ce groupe d'employés pour l'année scolaire 2014-2015, ainsi qu'un supplément de 4 % pour l'année 2015-2016 et de 4 % pour l'année 2016-2017.

Adoptée

Résolution n° 163-CP10 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'AFOCSC à approuver que les assurances collectives (à l'exclusion de l'assurance invalidité longue durée) pour les employés non-syndiqués (y compris les cadres supérieurs) soient gérées et offertes par une fiducie, et à engager le Conseil à financer la fiducie pour un montant équivalent aux coûts réels des assurances collectives pour ce groupe d'employés pour l'année scolaire 2014-2015, ainsi qu'un supplément de 4 % pour l'année 2015-2016 et de 4 % pour l'année 2016-2017.

Adoptée

Résolution n° 163-CP11 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales mandate l'AFOCSC à regrouper les directions et directions adjointes d'écoles et les employés non-syndiqués sous une même fiducie, si possible.

Adoptée

Résolution n° 163-12 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 163-13 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE la séance de la 163^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 11 février 2016, soit levée à 22 heures.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente

/gb


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation